

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 2012 - N° 16

Du Sanaval au Centre valaisan de pneumologie



Sanaval

Du Sanaval

au Centre valaisan de pneumologie

Une hygiène déplorable

A la fin de la Première Guerre mondiale, la population valaisanne est pauvre, souvent misérable. La guerre a stoppé l'essor de l'hôtellerie de montagne que les touristes anglais avaient fortement contribué à développer de par leur passion pour la conquête des sommets alpins. La malnutrition, l'insuffisance d'hygiène et le manque de soins, la promiscuité des logements occupés au rythme des transhumances sont à l'origine de maladies nombreuses. L'une de celles-ci revêt une gravité particulière: la tuberculose, qui frappe des gens de tous âges, y compris des enfants que le bacille de Koch affecte tout autant que leurs parents les plus âgés. Le taux de mortalité du canton est nettement supérieur à la moyenne nationale. Les quelques personnes qui se préoccupent de cette question au début du siècle évaluent le nombre de personnes atteintes de ce mal à quelque trois mille, sans toutefois que le canton ne dispose d'outil statistique en la matière.



Pascal Rey

Député et conseiller communal

L'interpellation du Dr Rémy Coquoz

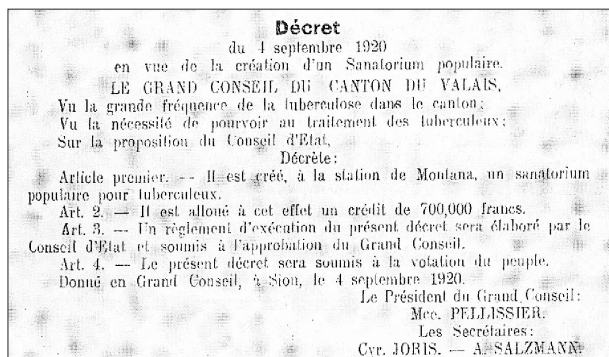
La grippe espagnole, qui survient au terme du conflit mondial, affecte profondément une population dont l'état de santé est déjà précaire. Un certain nombre d'hommes politiques s'émeuvent de la situation. Parmi eux, un médecin, le Dr Rémy Coquoz, député de Saint-Maurice qui sera nommé l'année suivante médecin cantonal. En novembre 1919, il développe devant le Grand Conseil une interpellation visant la création d'un sanatorium populaire. Son initiative est appuyée par une vingtaine de parlementaires. Le conseiller d'Etat Maurice Troillet, peut-être complice de la démarche, appuie en tout cas



celle-ci avec beaucoup de vigueur. Montana apparaît d'emblée comme le lieu idéal d'implantation en raison de son ensoleillement et de la qualité de l'air qu'on y respire. Certains établissements de cure ont déjà pris pied sur le Haut-Plateau¹ et ont pu s'y établir de par la transformation d'hôtels fuis par leurs clients d'avant-guerre. Il faut se souvenir que l'on ne connaissait alors pas de thérapie plus efficace pour soigner la tuberculose que le repos, l'exposition au soleil, l'air salubre de la montagne... et la suralimentation, thérapie à usage de touristes plutôt bien moyennés qui pouvaient séjourner durant de longs mois sur le Haut-Plateau.

Lors des débats du Grand Conseil en septembre 1920 qui devront traiter des propositions du Conseil d'Etat découlant de l'interpellation Coquoz, un télégramme émanant de la Société de développement de Montana invite le Parlement à surseoir à l'achat et à la transformation de l'Hôtel du Golf qui est en vente au prix de 485'000 francs. Son propriétaire, Elysée Bonvin, souhaiterait bien pouvoir le céder au canton pour en faire ce sanatorium populaire, mais le président de Chermignon, Géronce Barras, ne l'entend pas de cette oreille. Une séance de crise est organisée en marge de la session et les arguments des représentants des milieux touristiques et politiques du Haut-Plateau contre cette transformation font vaciller les plus résolus. Il est ainsi fermement rappelé par les opposants à cette transformation de l'Hôtel du Golf que Chermignon ne possède alors sur son territoire qu'un hôtel et deux villas alors que Montana et Randogne se partagent les neuf dixièmes des immeubles de rapport sur le plateau. De même, le développement prometteur de l'aviation qui voit un meeting organisé sur le golf depuis deux ans serait stoppé. De cette séance, il ressort également que Chermignon s'était interdit d'approuver toute

¹ Lire à ce propos Gabriel Barras : *Naissance et développement des sanatoria*, in : *L'Encoche* 1999 n°3 disponible sur le site www.montana.ch sous rubrique *Encoche*.



(Photo tirée de l'ouvrage de Bojen Olsommer)

Décret du 4 septembre 1920 décidant la création
d'un Sanatorium populaire, soumis à la votation populaire.

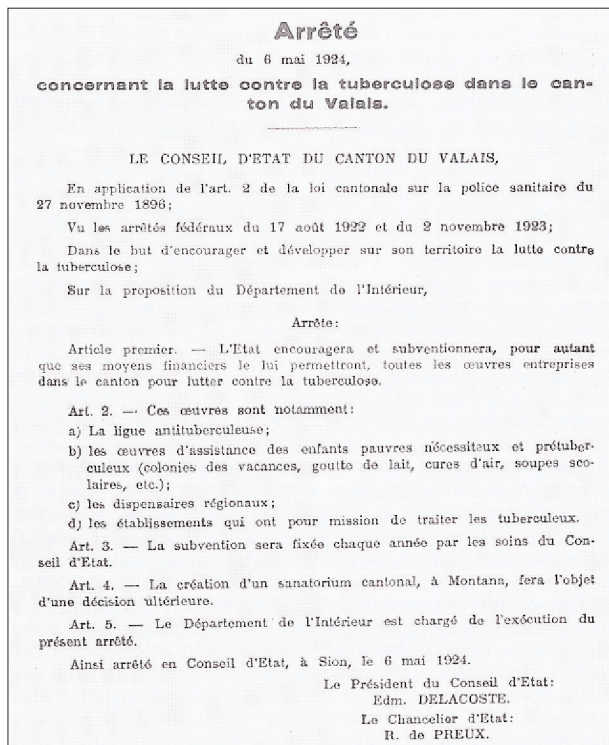
construction dont les balcons
auraient dépassé la largeur de 80
centimètres, balcons qui au-
raient permis de sortir les lits
des chambres pour exposer cas
échéant des malades au soleil et
à l'air alpin utilisés pour lutter
contre la tuberculose.

Si le décret passe de justesse
la rampe, l'idée de l'acquisition
de l'hôtel du Golf sera, elle,
abandonnée.

Un interminable tango législatif

En 1920, le peuple accepte de
justesse le projet de construc-
tion par l'Etat d'un sanatorium
sur le Haut-Plateau. En effet, le
scrutin populaire du 31 octobre
1920 se solde par 9796 oui
contre 8195 non.

A Montana, le projet se
heurte cependant à une vive
hostilité des milieux touris-
tiques: *les malades feront fuir
les touristes*, disent les hôteliers.
L'argument n'est pas infondé,
on en fait l'expérience à Leysin.
En mai 1924, donnant suite à la
votation populaire, le Conseil
d'Etat arrête son plan d'action
contre la tuberculose tout en
restant prudent et évasif quant à
la localisation précise d'un sana-
torium à Montana et à sa créa-
tion par transformation d'un
hôtel ou par une construction
nouvelle.



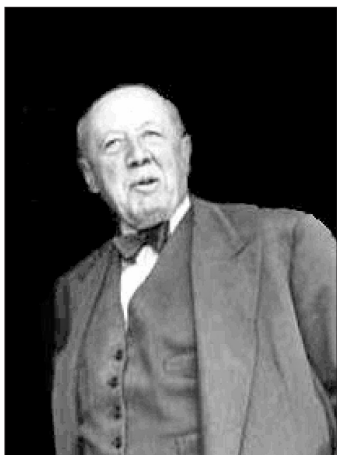
(Photo tirée de l'ouvrage de Bojen Olsommer)



Hôtel d'Angleterre.

Photo Charly G. Arbellay

Le 1^{er} août 1924, Maurice Troillet réussit une jolie opération en mettant la main sur l'Hôtel d'Angleterre² pour 300'000 francs. Cet hôtel, construit il y a une dizaine d'années au-dessus du village de Montana à 1280 m d'altitude comprend une centaine de chambres et pourrait ainsi accueillir une septantaine de malades. Il serait ainsi selon les projections aménagé en établissement hospitalier sans difficulté majeure.



Maurice Troillet.

Toutefois, les Montanais ne l'entendent pas de cette oreille et adresse une pétition visant à refuser la transformation de l'Hôtel d'Angleterre. Le parlement, prudent, va se déclarer incompétent pour conclure l'achat et... le projet tombe à l'eau. Le canton cède alors l'Hôtel d'Angleterre à la confédération qui transforme le bâtiment... en clinique militaire.

La dépression économique qui démarre à la fin des années vingt surprend un Valais engagé dans d'importants travaux d'assainissement et de mise en culture de la plaine du Rhône. Les caisses de l'Etat sont creuses et le projet de sanatorium mis en sommeil.

Le redémarrage de l'économie avant la deuxième guerre

La situation prend enfin un cours favorable dès 1937. L'arrivée au gouvernement du Conseiller d'Etat Albano Fama, industriel radical saxonin et des

² Lire à ce propos REY Hugues, *De l'hôtel d'Angleterre à la Clinique militaire (1914-1962)*, in: *L'Encoche*, 2000, n° 4, pp. 49-69. Egalement disponible sur le site www.montana.ch sous rubrique *Encoche*.



nouveaux élus Oscar de Chastonay et Karl Anthamatten, qui rejoignent les frères ennemis Troillet et Pitteloud, va concourir avec un redémarrage de l'économie. En session de mai 1939, le Grand Conseil va accepter sans broncher un nouveau crédit de 1,6 millions de francs pour la construction d'un Sanatorium à Montana, le site n'étant pas remis en question.

C'est ainsi que la Bourgeoisie de Montana (qui ne sera séparée de la commune municipale qu'en 1972) vend à l'Etat du Valais quelque six hectares de forêt en aval de la station, à une distance suffisante, jute-on, des hôtels. La bourgeoisie de Montana offre au lieu-dit Grand-Zour une forêt de sapins et mélèzes, d'une superficie de 60'612 mètres carrés, au prix d'un franc le mètre carré.

A l'altitude de 1350 m., la parcelle proposée offre de belles perspectives pour l'implantation d'un complexe médical par son exposition plein sud et par sa faible déclivité.

C'est le notaire Edouard Bagnoud qui instrumente cet acte le 10 novembre 1938, acte passé entre l'Etat du Valais et la Bourgeoisie de Montana, venderesse. La municipalité prend l'engagement formel de pourvoir à la viabilité des lieux. C'est un ouf de soulagement des milieux touristiques tant de Crans que de Montana de par la situation géographique du Sanatorium.



Photo Pascal Rey

Le notaire Edouard Bagnoud.

Le message au Parlement ne fait ressortir que les avantages de l'emplacement, sa salubrité, l'ambiance familière, les bienfaits des promenades en forêt, mais... rien n'est dit des inconvénients en terme de transport des patients et des accès pour les visiteurs contraints d'utiliser le funiculaire jusqu'à Bluche avant d'emprunter un sentier capricieux et impraticable en hiver.

Dès ce moment, le dossier suit un cours rapide.



Construction du Sanaval.

Photo tirée de l'ouvrage de Bojen Olsommer

L'aménagement est sobre, mais fonctionnel. L'ouvrage coûte environ 2,4 millions de francs. L'Etat n'y participe que pour une faible part, grâce aux contributions de la Confédération, de la Loterie romande et enfin de grands mécènes, notamment les familles Wander et Mercier.

Il ne faut que vingt mois pour construire un immeuble de trois niveaux, conçu d'emblée pour recevoir un étage supplémentaire. On avait voulu que le nouvel établissement soit populaire. De fait, il n'a rien d'un palace. Cet hôpital de 120 lits ne compte que trois WC et deux salles de bain par étage. Les travaux sont confiés à l'architecte Raymond Wander, fils de l'une des familles donatrices.

Certains le trouvent tout de même trop luxueux en comparaison avec l'un ou l'autre hôpital de plaine où les malades s'entassent à dix par chambre.



Photo tirée de l'ouvrage de Bojen Olsommer

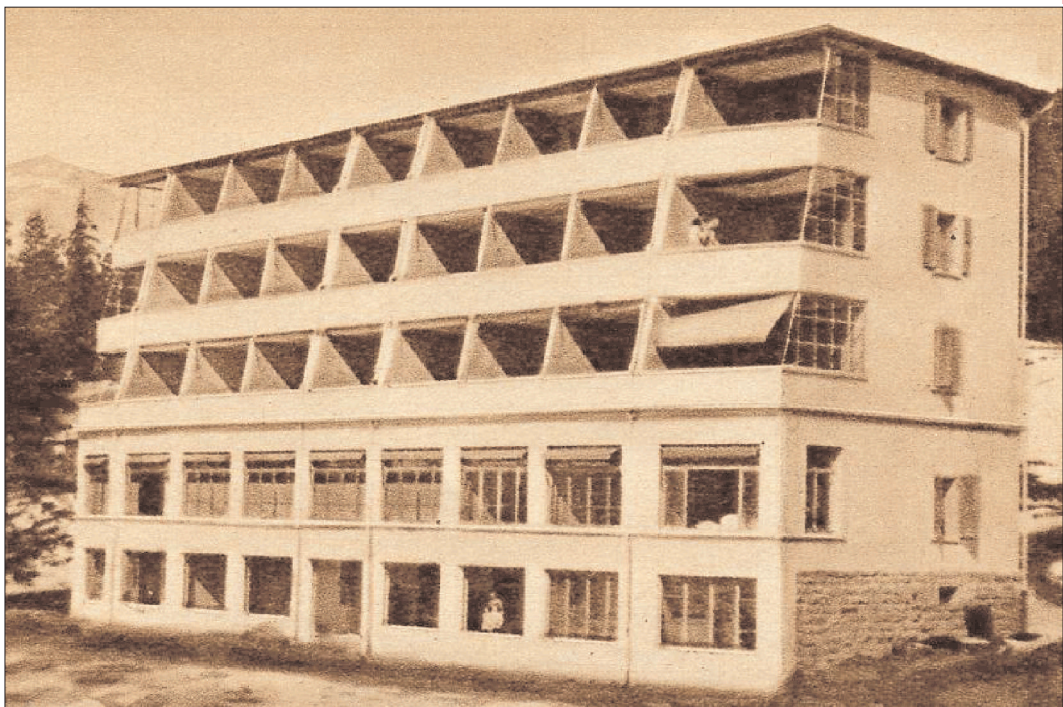
Le premier médecin-chef Hans Mauderli et une des religieuses.

L'explosion de la demande

Le nouvel établissement est inauguré le 22 mai 1941 et confié au médecin-chef Hans Mauderli, d'origine soleuroise. Dès avant la fin de l'année, tous les lits sont occupés, et de nombreux patients sont en attente. La commission chargée d'évaluer les besoins a sous-estimé l'étendue du fléau. Il faut dire à sa décharge qu'elle ne disposait pas de réels moyens d'investigation. La durée moyenne de séjour est alors de huit à dix mois, de sorte que les lits ne se libèrent qu'à un rythme lent. Dès 1942, des délais d'attente de deux ou trois mois sont constatés et ne peuvent que s'allonger. En 1945, le Sanaval – c'est le nom que l'on donne alors à l'institution – fait savoir que 60 patients sont en attente depuis plus de six mois. Les autorités cantonales envisagent de surélever

le bâtiment d'un étage, mais le Parlement s'inquiète devant la dépense complémentaire estimée à deux millions de francs.

Face à cette situation, l'Etat choisit de racheter pour 400'000 francs l'Hôtel Cecil où on loge les malades en fin de cure une fois quelque 200'000 francs de transformation investis. La solution n'est pas idéale, mais elle permet au sanatorium de répondre mieux à la demande en attendant la décrue de la maladie. Elle offre surtout à ces patients en fin de convalescence un environnement plus motivant que la trop douce quiétude des sentiers forestiers et l'isolement forcé imposé tant par l'autorité sanitaire que par les intérêts hôteliers du Haut-Plateau.



L'ancien Cecil.

Photo Pascal Rey

Une avancée sociale majeure

Au Sanaval, la vie quotidienne des malades est infiniment triste. Astreints à de longues périodes d'alitement, voués à l'isolement, considérés par le voisinage comme des individus dont il convenait de ne pas s'approcher, ils se morfondent. Les inconvénients de cette situation sont connus des responsables de l'institution qui finissent par obtenir de l'Etat l'autorisation de construire ce que l'on appellera alors « l'aile sociale » du sanatorium. Soigneusement planifié en 1950 et construit trois ans plus tard, ce corps de bâtiment regroupe un gymnase, une cafétéria et, surtout, une petite manufacture dont les frais d'agencement et de l'outillage ont été couverts par la toute jeune ligue valaisanne contre la tuberculose. La vie des pensionnaires en est transformée. Ceux qu'on



juge assez vaillants peuvent se livrer à des travaux d'artisanat pour lesquels on les rémunère, portemonnaie, souvenir... La cafétéria devient l'espace de convivialité qui a fait défaut jusque là. Quant au gymnase, il est utilisé dans des circonstances très variées: en plus de son exploitation à des fins thérapeutiques, il sert de salle de projection et, occasionnellement de salle de bal! Le sanatorium n'est plus ce triste lazaret des dix premières années.

Nouvelles missions

Les années cinquante marquent un tournant dans la vie de l'institution. L'amélioration générale des conditions de vie dans le canton et le développement de thérapies efficaces suscitent un recul important de la tuberculose. Mais le sanatorium répond à de nouvelles demandes: traitement de l'asthme, des bronchites aiguës, des œdèmes et cancers du poumon.

Il se lance également dans la chirurgie thoracique, une discipline récente que le nouveau médecin-directeur Gabriel Barras entré en fonction en 1954 développe. Celui-ci a fort à faire à son arrivée avec le comportement parfois trop festif d'une grande partie de ses pensionnaires.

Cette diversification des activités maintient un taux d'activité élevé au Sanaval. L'Etat décide alors par décret du 17 mai 1968 de surélever le bâtiment d'un niveau. Il vend dans la foulée en 1971 le Cecil à la municipalité qui y établit dès lors ses bureaux pour 1,3 millions³ de francs. Ce montant est réinvesti par le Sanaval dans l'aménagement des locaux adaptés aux nouvelles pratiques en matière d'investigations,

³ Près de 40 ans plus tard, la municipalité a décidé de le céder par vente aux enchères pour 3 millions de francs au conseiller communal et hôtelier Armand Bestenheider.

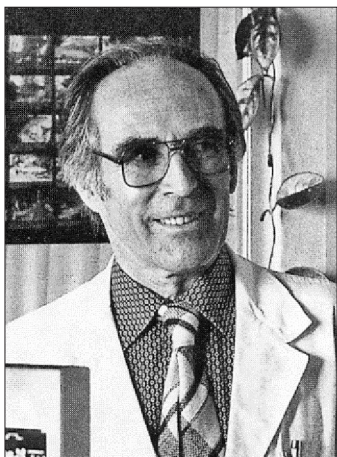


Photo d'Oswald Ruppen tirée de l'ouvrage de Bojen Olsommer

Le Dr Gabriel Barras en 1979.



d'interventions, de soins intensifs, de physiothérapie et de réadaptation. Le troisième étage est inauguré en 1973. Cinq ans plus tard, on s'avise de la nécessité de rebaptiser l'institution qu'on appellera désormais Centre valaisan de pneumologie et de traitements complémentaires (CVP), appellation qui sera rapidement simplifiée en Centre valaisan de pneumologie.

Un indispensable lifting

Si le secteur médical a bénéficié d'une importante mise à jour, il n'en a pas été de même pour le domaine hôtelier qui se trouve, au milieu des années 80, plus ou moins dans l'état de 1941. Les autorités cantonales sont conscientes de la nécessité d'une modernisation radicale de l'établissement. Une allocation budgétaire de 9,24 millions de francs permet de réaliser des travaux qu'on étalera sur trois ans afin de ne pas entraver l'exploitation du CVP. Le nombre de lits est diminué dans chacune des chambres pour permettre l'aménagement de sanitaires. Il devenait en effet impensable à la fin du siècle passé de se contenter de toilettes et de baignoires communes dans les étages. Le confort général de l'institution se trouva notablement amélioré, tant pour les patients que pour les collaborateurs qui disposèrent enfin de locaux et d'équipements fonctionnels.

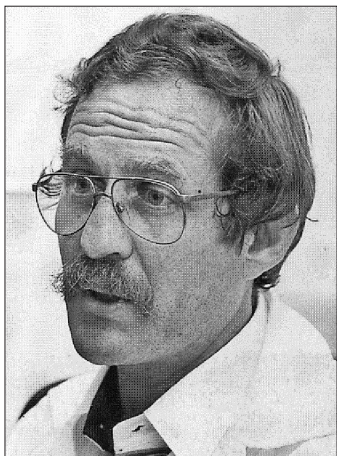


Photo tirée de l'ouvrage de Bojen Olsommer
Le Pr Jean-Marie Tschopp.

Le Pr Jean-Marie Tschopp qui a succédé en 1985 au Dr Barras se trouve donc, depuis 1991, à la tête du Centre valaisan de pneumologie qui répond aux normes d'un hôpital moderne. Les patients se déclarent très satisfaits de leur séjour dans l'établissement. Ils apprécient désormais le cadre de verdure, la tranquillité et les excellentes conditions climatiques qui prévalent sur le Haut-Plateau. Quant à la population, loin de redouter la proximité de cette institution, elle s'alarmerait plutôt de son éventuelle fermeture. En un demi-siècle, les mentalités, tout comme la médecine, ont beaucoup évolué.



Les parlementaires du district de Sierre s'opposent à la vente de la maison du personnel dont l'Etat voulait se séparer car n'étant plus affectée au fonctionnement de l'institution. Ces bâtiments sont aujourd'hui occupés par des familles de requérants d'asile dont les enfants fréquentent les classes du Haut-Plateau.

Le Réseau Santé Valais

Le décret sur le Réseau Santé Valais adopté par le Grand Conseil le 4 septembre 2003 inclut le CVP dans la nouvelle organisation hospitalière, ce qui est fondamental pour la pérennité de cet établissement. Actuellement, le CVP dépend du Réseau Santé Valais et constitue, avec les hôpitaux de Sierre, Sion et Martigny, le CHCVs.

Dans le concept hospitalier du 28 janvier 2004, 72 lits sont attribués au CVP pour remplir des missions cantonales telles que pneumologie, chirurgie thoracique et réadaptation. Actuellement, la chirurgie thoracique a été déplacée à Sion dans le cadre de la mise sur pied d'un Centre de compétence en pneumologie et chirurgie thoracique.

Puisse la vénérable institution qui a connu une si longue et riche histoire poursuivre ses missions au service de ses patients en conservant ses spécificités et fort du soutien des autorités communales et cantonales.

Pascal Rey

Sources :

Petite histoire d'une grande œuvre de santé, par Bojen Olsommer.

Naissance et développement des sanatoria, par Gabriel Barras *L'Encoche* n°3 1999.

De l'hôtel d'Angleterre à la Clinique militaire, par Hugues Rey *L'Encoche* n° 4 2000.

Centre valaisan de pneumologie Du Sanaval au CVP, par G. Cordonier CHVs.
Pr Jean-Marie Tschopp.